

Montréal, le 23 novembre 2022

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande du Transporteur afin de faire déclarer provisoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 les tarifs des services de transport  
Dossier Régie de l'énergie : R-4215-2022**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception des documents suivants relatifs à la demande mentionnée en objet :

- Version électronique en date du 22 novembre 2022

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/cl